

## « Les Dix Commandements – Articles 8, 9 et 10 : Huitième, Neuvième et Dixième commandements »

### Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain

#### 1. Vivre dans la vérité

- Le huitième commandement interdit de travestir la vérité dans les relations avec autrui. Cette prescription morale découle de la vocation du peuple saint à être témoin de son Dieu qui est et qui veut la vérité.
- Puisque Dieu est le " Véridique " (Rm 3, 4) les membres de son Peuple sont appelés à vivre dans la vérité (cf. Ps 118, 30).
- " Les hommes ne pourraient pas vivre ensemble s'ils n'avaient pas de confiance réciproque, c'est-à-dire s'ils ne se manifestaient pas la vérité " (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 109, 3, ad 1)

#### 2. Rendre témoignage à la vérité

- Devant Pilate le Christ proclame qu'il est " venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité " (Jn 18, 37). Le chrétien n'a pas à " rougir de rendre témoignage au Seigneur " (2 Tm 1, 8). Dans les situations qui demandent l'attestation de la foi, le chrétien doit la professer sans équivoque, à l'exemple de S. Paul en face de ses juges.
- Le martyr est le suprême témoignage rendu à la vérité de la foi ; il désigne un témoin qui va jusqu'à la mort. Le martyr rend témoignage au Christ, mort et ressuscité, auquel il est uni par la charité.

#### 3. Les offenses à la vérité

- Faux témoignage et parjure
- Jugement téméraire, médisance, calomnie, ironie malveillante
- " Le mensonge consiste à dire le faux avec l'intention de tromper " (S. Augustin, mend. 4, 5 : PL 40, 491). Le Seigneur dénonce dans le mensonge une oeuvre diabolique : " Vous avez pour père le diable ... il n'y a pas de vérité en lui : quand il dit ses mensonges, il les tire de son propre fonds, parce qu'il est menteur et père du mensonge " (Jn 8, 44).
- Le mensonge est condamnable dans sa nature.

#### 4. Le respect de la vérité

- Le droit à la communication de la vérité n'est pas inconditionnel. Chacun doit conformer sa vie au précepte évangélique de l'amour fraternel. Celui-ci demande, dans les situations concrètes, d'estimer s'il convient ou non de révéler la vérité à celui qui la demande.
- Le secret du sacrement de réconciliation est sacré, et ne peut être trahi sous aucun prétexte.
- Chacun doit garder la juste réserve à propos de la vie privée des gens. Les responsables de la communication doivent maintenir une juste proportion entre les exigences du bien commun et le respect des droits particuliers.

#### 5. L'usage des moyens de communication sociale

- L'information médiatique est au service du bien commun (cf. IM 11). La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice, et la solidarité
- La morale dénonce la plaie des états totalitaires qui falsifient systématiquement la vérité, exercent par les médias une domination politique de l'opinion, " manipulent " les accusés et les témoins de procès publics et imaginent assurer leur tyrannie en jugulant et en réprimant

tout ce qu'ils considèrent comme " délits d'opinion " .

## 6. Vérité, beauté et art sacré

- La pratique du bien s'accompagne d'un plaisir spirituel gratuit et de la beauté morale. De même, la vérité comporte la joie et la splendeur de la beauté spirituelle. La vérité est belle par elle-même.
- L'art sacré est vrai et beau, quand il correspond par sa forme à sa vocation propre : évoquer et glorifier, dans la Foi et l'adoration, le Mystère transcendant de Dieu, Beauté Suréminente Invisible de Vérité et d'Amour, apparue dans le Christ

## **Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, rien de ce qui est à ton prochain**

- Suivant la tradition catéchétique catholique, le neuvième commandement proscrit la concupiscence charnelle ; le dixième interdit la convoitise du bien d'autrui.
- Au sens étymologique, la " concupiscence " peut désigner toute forme véhémence de désir humain. La théologie chrétienne lui a donné le sens particulier du mouvement de l'appétit sensible qui contrarie l'oeuvre de la raison humaine.

## 7. La purification du cœur

- Le coeur est le siège de la personnalité morale : " C'est du coeur que viennent intentions mauvaises, meurtres, adultères et inconduites " (Mt 15, 19). La lutte contre la convoitise charnelle passe par la purification du coeur et la pratique de la tempérance
- La sixième béatitude proclame : " Bienheureux les coeurs purs, car ils verront Dieu " (Mt 5, 8). Les " coeurs purs " désignent ceux qui ont accordé leur intelligence et leur volonté aux exigences de la sainteté de Dieu, principalement en trois domaines : la charité (cf. 1 Tm 4, 3-9 ; 2 Tm 2, 22), la chasteté ou rectitude sexuelle (cf. 1 Th 4, 7 ; Col 3, 5 ; Ep 4, 19), l'amour de la vérité et l'orthodoxie de la foi

## 8. Le combat pour la pureté

- Le baptisé doit continuer à lutter contre la concupiscence de la chair et les convoitises désordonnées. Avec la grâce de Dieu, il y parvient, par la vertu et le don de chasteté, par la pureté d'intention, par la pureté du regard, par la prière
- La pureté demande la pudeur. Celle-ci est une partie intégrante de la tempérance. La pudeur préserve l'intimité de la personne. Elle désigne le refus de dévoiler ce qui doit rester caché.

## **Tu ne convoiteras ... rien de ce qui est à ton prochain (Ex 20, 17). Tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur ou sa servante, ni son boeuf ou son âne : rien de ce qui est à lui**

## 9. Le désordre des convoitises

- Le dixième commandement proscrit l'avidité et le désir d'une appropriation sans mesure des biens terrestres ; il défend la cupidité déréglée née de la passion immodérée des richesses et

de leur puissance. Il interdit encore le désir de commettre une injustice par laquelle on nuirait au prochain dans ses biens temporels

- Le dixième commandement exige de bannir l'envie du coeur humain. Lorsque le prophète Nathan voulut stimuler le repentir du roi David, il lui conta l'histoire du pauvre qui ne possédait qu'une brebis, traitée comme sa propre fille, et du riche qui, malgré la multitude de ses troupeaux, enviait le premier et finit par lui voler sa brebis (cf. 2 S 12, 1.4). L'envie peut conduire aux pires méfaits (cf. Gn 4, 3-7 ; 1 R 21, 1-29). C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde (cf. Sg 2, 24-25)
- L'envie est un vice capital. Elle désigne la tristesse éprouvée devant le bien d'autrui et le désir immodéré de se l'approprier, fût-ce indûment. Quand elle souhaite un mal grave au prochain, elle est un péché mortel

## **10. Les désirs de l'Esprit**

- L'économie de la Loi et de la Grâce détourne le coeur des hommes de la cupidité et de l'envie : elle l'initie au désir du Souverain Bien ; elle l'instruit des désirs de l'Esprit Saint qui rassasie le coeur de l'homme. Le Dieu des promesses a depuis toujours mis l'homme en garde contre la séduction de ce qui, depuis les origines, apparaît " bon à manger, agréable aux yeux, plaisant à contempler " (Gn 3, 6).

## **11. La pauvreté de coeur**

- Jésus enjoint à ses disciples de le préférer à tout et à tous et leur propose de donner " congé à tous leurs biens " (Lc 14, 33) à cause de Lui et de l'Évangile (cf. Mc 8, 35). Peu avant sa passion il leur a donné en exemple la pauvre veuve de Jérusalem qui, de son indigence, a donné tout ce qu'elle avait pour vivre (cf. Lc 21, 4). Le précepte du détachement des richesses est obligatoire pour entrer dans le Royaume des cieux.
- Le Seigneur se lamente sur les riches, parce qu'ils trouvent dans la profusion des biens leur consolation (Lc 6, 24). " L'orgueilleux cherche la puissance terrestre, tandis que le pauvre en esprit recherche le Royaume des Cieux " (S. Augustin, serm. Dom. 1, 1, 3 : PL 34, 1232). L'abandon à la Providence du Père du Ciel libère de l'inquiétude du lendemain (cf. Mt 6, 25-34). La confiance en Dieu dispose à la béatitude des pauvres. Ils verront Dieu.

## **12. « Je veux voir Dieu »**

- Le désir du bonheur véritable dégage l'homme de l'attachement immodéré aux biens de ce monde, pour s'accomplir dans la vision et la béatitude de Dieu. " La promesse de voir Dieu dépasse toute béatitude. Dans l'Écriture, voir c'est posséder. Celui qui voit Dieu a obtenu tous les biens que l'on peut concevoir " (S. Grégoire de Nysse, beat. 6 : PG 44, 1265A).
- " Là où est ton trésor, là sera ton coeur " (Mt 6, 21).
- L'homme de désir dit : " Je veux voir Dieu ". La soif de Dieu est étanchée par l'eau de la vie éternelle (cf. Jn 4, 14).